



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil sous Bois, le 23 mai 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mandature 2012-2015 : installation officielle du nouveau Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole, Jérôme Despey proposé à la présidence

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 23 mai 2012 sous la présidence de Julien Turenne, sous-directeur des produits et marchés au sein du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Le président de séance a procédé à l'installation officielle du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole dont les membres ont été renouvelés par arrêté du 26 avril dernier (JO du 10 mai 2012), pour la nouvelle mandature 2012-2015.

Les nouveaux membres du Conseil ont, à la majorité absolue, proposé au ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire de reconduire Jérôme Despey à la présidence du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole.

À cette occasion, Jérôme Despey a tenu à remercier les membres du Conseil pour cette confiance renouvelée et pour le travail fructueux accompli au sein des Conseils de ces dernières années, grâce à l'implication de l'ensemble des familles professionnelles œuvrant dans l'intérêt général et collectif.

Rappelant l'intérêt de réunir l'ensemble des bassins de production et des interprofessions qui ont permis de faire émerger des idées nouvelles comme le fonds en faveur de la promotion, de la recherche et du développement, Jérôme Despey a rappelé ses priorités, face aux échéances prochaines, lourdes d'enjeux pour la filière : « Si le ministre me confirme dans ce choix, je m'attacherai à poursuivre les travaux déjà engagés ces derniers mois pour que le secteur viticole soit bien intégré dans la négociation sur la réforme de la PAC. Nous devons aussi prendre des décisions importantes pour définir les mesures de l'OCM spécifique viticole que nous avons réussi à préserver. Autre priorité : les travaux du groupe de travail à haut niveau concernant le maintien et la gestion des droits de plantation. Je serai à l'écoute de toutes les familles professionnelles pour conduire des échanges et des travaux prospectifs qui nous permettront de moderniser la filière et de gagner en compétitivité pour accroître nos parts de marchés ».

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr